



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

MARS 2010

RAPPEL TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le 1^{er} versement de taxes municipales viendra à échéance le 10 mars 2010.

Veuillez prendre note que le bureau municipal ainsi que la bibliothèque municipale seront fermés les vendredi 2 avril et lundi 5 avril 2010, à l'occasion du congé de Pâques.



GAGNANTS DU CONCOURS DE LA SAINT-VALENTIN À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CATÉGORIE ENFANT :

Méloé Trottier

CATÉGORIE ADULTE :

Madame Thérèse Simard

Ils se sont tous deux mérités un magnifique panier-cadeau. Nous vous invitons à venir à la bibliothèque municipale prendre connaissance de leurs réalisations.

Félicitations aux gagnants et merci à tous les petits et grands qui ont participé au concours !



CONCOURS « DÉCORE TON ŒUF DE PÂQUES » À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Aidez-nous à décorer notre arbre de Pâques ! Décorez vos œufs de Pâques, apportez-les à la bibliothèque municipale et nous les suspendrons dans notre arbre de Pâques. Également, nous vous remettons un coupon de participation pour le tirage d'un panier-cadeau !

Tous les matériaux peuvent être utilisés sur les œufs : Peinture, crayons-feutre, ruban, ect...

Concours ouvert à tous du 8 mars au 3 avril 2010.



Informations :

Madame Chantal Breault
Responsable de la bibliothèque
450 258 -1780

Le conseil municipal adresse ses remerciements à l'Équipe de Festi-Vent sur glace ainsi qu'aux nombreux bénévoles!

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 1er mars dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Espace publicitaire Journée internationale de la femme dans l'Éveil;
- ⇒ Don de 450 \$ à la fondation Hôpital Saint-Eustache pour le financement de ses activités 2010;
- ⇒ Subvention de 100 \$ pour le Gala Méritas 2010 à l'école Secondaire d'Oka;
- ⇒ Renouvellement du contrat de service pour le photocopieur;
- ⇒ Mandat aux évaluateurs pour obtenir un rapport pour fins d'assurances;
- ⇒ Don de 100 \$ à la Société Canadienne du cancer;
- ⇒ Autorisation pour la préparation d'un appel d'offres pour l'entretien des espaces verts municipaux;
- ⇒ Engagement de Mme Amélie Proulx à titre de technicienne en loisirs;
- ⇒ Ouverture de poste pour moniteurs et chef-moniteur pour le camp de jour 2010;
- ⇒ Renouvellement de la cotisation pour le C.R.S.B.P. des Laurentides Inc;
- ⇒ Aide financière au projet de reconnaissance de l'action bénévole scolaire 2009-2010 de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles;
- ⇒ Remerciements à toute l'équipe du Festi-Vent sur glace ainsi qu'aux nombreux bénévoles.

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 12 avril 2010, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

STATIONNEMENT INTERDIT

Veillez prendre note que le stationnement de nuit est toujours interdit entre 22 h et 7 h dans les rues du secteur du village de Saint-Placide et ce jusqu'au quinze (15) avril 2010 inclusivement.



LE RÉSEAU D'ÉGOUT – SECTEUR DU VILLAGE

Dû au mauvais état de notre réseau d'égout dans le secteur du village, nous avons fait effectuer récemment un nettoyage ainsi qu'une inspection télévisée par une compagnie spécialisée dans le domaine, la compagnie MSC RÉHABILITATION, afin de s'assurer du fonctionnement de nos conduites actuelles. En conséquence, nous vous rappelons de **respecter le règlement municipal** 05-04-99, soit l'article 3.2 suivant :

« 3.2 REJETS

3.2.1 EFFLUENTS DANS LES RÉSEaux D'ÉGOUTS COMBINÉS ET SANITAIRES

Il est interdit, en tout temps SOUS PEINE D'AMENDE, de rejeter ou de permettre le rejet dans les réseaux d'égouts combinés ou sanitaires :

- a) des liquides ou vapeur dont la température est supérieure à 65° C (150° F);
- b) des liquides dont le pH est inférieur à 5,5 ou supérieur à 9,5 ou des liquides qui, de par leur nature, produiront dans les conduites d'égouts un pH inférieur à 5,5 ou supérieur à 9,5 après dilution;
- c) **des liquides contenant plus de 30 mg/l d'huiles, de graisse et de goudrons d'origine minérale;**
- d) de l'essence, du benzène, du naphte, de l'acétone, des solvants et autres matières explosives ou inflammables;
- e) de la cendre, du sable, de la terre, de la paille, du cambouis, des résidus métalliques, de la colle, du verre, des pigments, des torchons, des serviettes, des contenants de rebuts, des déchets de volailles ou d'animaux, de la laine ou de la fourrure, de la sciure de bois, des copeaux de bois et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement propre de chacune des parties d'un réseau d'égouts et de l'usine de traitement des eaux usées. »

Merci de votre collaboration!

LOISIRS

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

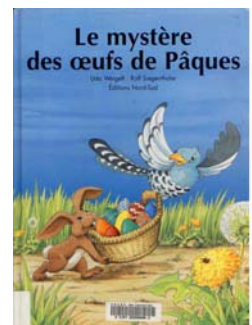
Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et
14 h à 16 h

Service internet Gratuit

Quatre ordinateurs branchés à internet sont mis à la disposition des abonnés de la bibliothèque durant les heures d'ouverture régulières.
Profitez-en c'est gratuit.

Club du Rat Biboché

Tu as entre 4 ans et 8 ans ?
Le rat Biboché t'invite à te joindre aux activités de son club à la bibliothèque municipale.
Ce mois-ci, Brindille t'attend le samedi 13 mars 2010, à 10 h pour te raconter une très belle histoire intitulée :



Le mystère des œufs de Pâques

Inscriptions avant le 12 mars 2010
au 450 258-1780



BABILLARD DES ORGANISMES

SOUPER COMMUNAUTAIRE et DIDIER DUMOUTIER EN SPECTACLE

*UNE INVITATION DE
LA SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE
SAINT-PLACIDE*

Suite à l'immense succès obtenu l'année dernière avec notre souper spectacle à la cabane à sucre Mondou, nous récidivons cette année avec cette formule conviviale qui a su plaire à tous. Rappelons-nous ce repas de qualité gastronomique avec une variété de plats exceptionnelle.

Date : Vendredi 9 avril 2010
Cabane à sucre Mondou
3268, Route 344
Saint-Placide

Souper communautaire à 18 h
Chacun apporte un plat
(pour 3 ou 4 personnes),
sa boisson et sa bonne humeur.

Spectacle musical à 20h
L'artiste invité n'est nul autre que :

Didier Dumoutier,
accordéoniste troubadour

« Montréal-ment connu » que nous avons eu le plaisir d'applaudir au Trécarré en 2006, où il a remporté un très grand succès. Il interprétera pour nous des pièces musicales et des chansons de son immense répertoire.

Prix d'entrée :

Grand public 15 \$
Résidents de Saint-Placide 10 \$.

Réservations :

Louise Drouin, 450. 258. 2833,
514. 825. 8548
loudrouin@videotron.ca

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !



PROCLAMATION DES GAGNANTS :

1^{ER} PRIX

Monsieur Yves Thivierge de Deux-Montagnes
Cerf-volant de traction et cours d'initiation
Valeur 1 000 \$
Offert par Paraskiflex et Franc-Ouest

2^e PRIX

**Monsieur Daniel Bernier
de Deux-Montagnes**
Forfait dans la vallée de Saint-Sauveur
Valeur 500 \$
Offert par la Chambre de commerce et de Tourisme de la vallée de Saint-Sauveur

3^e PRIX

**Monsieur Jean-Pierre
de Venelles, France**
Certificat-cadeau pour 5 heures d'équitation Western pour trois personnes d'une valeur de 450 \$
Offert par l'Écurie d'Autrefois

4^e PRIX

Monsieur Serge Huot de Saint-Canut
Certificat-cadeau « Prêt à camper »
Valeur 200 \$
Offert par le Parc National d'Oka

5^e PRIX

**Monsieur Frédéric Ferland
de Saint-Joseph-du-Lac**
Certificat-cadeau
Valeur 100 \$
Offert par le Gîte La Capucine

6^e PRIX

Monsieur Stéphane Jeannotte de Laval
Cerf-volant acrobatique deux cordes
Valeur 100 \$
Offert par Coriolis

7^e PRIX

**Monsieur Jean-Marie Grégoire
de Saint-Placide**
Cerf-volant
Valeur 100 \$
Offert par Vent en fête

8^e PRIX

Madame Jeannine Saindon d'Oka
Certificat-cadeau
Valeur 100 \$
Offert par Arts et Antiquités Saint-Placide



Avertisseurs de fumée



Depuis sa commercialisation au début des années 1980, l'avertisseur de fumée a fait diminuer le nombre de décès moyen dans un incendie de 180 à 70 annuellement.

L'avertisseur de fumée est le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches en cas d'incendie. Il faut donc régulièrement vérifier son fonctionnement et **remplacer périodiquement sa pile**. Les meilleurs moments pour le faire sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure et dès que notre avertisseur de fumée émet le signal sonore intermittent qui indique que la pile est faible. Lorsqu'on déménage, il faut aussi vérifier tous les avertisseurs de la maison.

Changement d'heure, le 14 mars 2010



Depuis mars 2007, les règles régissant le changement d'heure en Amérique du Nord ont changées. En effet, les changements d'heure ont maintenant lieu :

- **Le deuxième dimanche du mois de mars (on avance l'heure)**
- **Le premier dimanche du mois de novembre (on recule l'heure)**

Aujourd'hui environ 70 pays appliquent la notion d'heure avancée et d'heure normale. Par contre, il est intéressant de savoir que ce n'est pas nécessairement l'ensemble du pays qui applique la règle. Saviez-vous que la Saskatchewan est la seule province à conserver l'heure normale toute l'année. Aux Etats-Unis, on retrouve également l'Arizona, Hawaii et une partie de l'Indiana qui restent également toujours à l'heure normale...

Enfin bref, l'important pour nous est de retenir que ce mois-ci on avance l'heure !



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

CAMP DE JOUR 2010

OFFRES D'EMPLOI

POSTE DE CHEF-MONITEUR

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un chef-moniteur pour le camp de jour 2010. Sous l'autorité de la technicienne en loisir, le candidat retenu devra :

- superviser, guider et motiver l'équipe des moniteurs;
- collaborer à la planification et à l'animation de la formation obligatoire des moniteurs et y être présent le samedi 12 juin 2010;
- seconder la technicienne en loisir dans la gestion des activités spéciales et régulières;
- veiller au bon déroulement du camp de jour sur le terrain.

Le candidat possède au moins trois (3) ans d'expérience à titre de moniteur de camp de jour, dynamisme et aptitudes en communication. Le poste est d'une durée de 9 semaines, du 21 juin 2010 au 20 août 2010, à raison de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention soit par télécopieur au 450 258-3059, par courriel à jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

POSTES DE MONITEUR

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche de moniteurs pour le camp de jour 2010. Sous l'autorité du chef-moniteur le candidat retenu pour ce poste devra planifier, animer et superviser les activités du groupe de jeunes dont il a la charge. Débrouillardise, autonomie, dynamisme et aptitudes en communication seront considérés comme des atouts. Le poste est d'une durée de 9 semaines, du 21 juin 2010 au 20 août 2010, à raison de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. Une formation obligatoire a lieu le samedi 12 juin 2010, pour laquelle le candidat doit se rendre disponible. Le postulant doit être étudiant à temps plein, aimer les enfants et connaître plusieurs jeux ou activités de groupe. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Johanne Béliveau au 450 258-2305 poste 231 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention soit par télécopieur au 450 258-3059, par courriel à jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

Date limite de présentation des candidatures : 19 mars 2010, 12 h

Nous communiquerons seulement avec les candidats qui auront été retenus pour une entrevue.

Dans les présentes offres d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.